



Paris, le 17 décembre 2014

Lettre ouverte

à Madame Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation Nationale et de
l'Enseignement supérieur et de
la Recherche

Madame la Ministre,

La DGESCO a estimé en septembre 2014 à 294 le nombre de CIO d'Etat et à 230 le nombre de CIO départementaux. Progressivement les Conseils Généraux se désengagent du financement de ces derniers. Vos collaborateurs parlent d'augmenter à terme le nombre de CIO d'Etat d'au moins 60 portant le nombre total à environ 360.

Le Sgen-CFDT attend du ministère qu'il définisse clairement le rôle qu'il compte faire jouer aux CIO sachant que le travail des CIO ne se limite pas à l'intervention des COP en établissement.

Les recteurs doivent réfléchir à une carte cible des CIO à mettre en œuvre pour la rentrée 2015 mais attendent pour l'instant les critères définis par le ministère.

Les personnels sont inquiets de ces restructurations. Les administratifs, conseillers d'orientation psychologues et directeurs de CIO ont besoin de savoir au plus tard début mars 2015 si leur lieu de travail est maintenu ou s'ils vont devoir faire une demande de mutation par mesure de carte scolaire.

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer en janvier à chaque recteur, les moyens dont il disposera à terme pour financer le fonctionnement de l'ensemble des CIO de son académie.

Connaître le montant de la ligne budgétaire qui va leur être accordée, leur permettra d'étudier le maintien de la carte sur la base des moyens accordés et en prenant contact avec les collectivités locales et les régions si nécessaire.

Le Sgen-CFDT, pour maintenir un réseau de proximité, souhaite que des solutions de type maison du service public ou maison de l'état ou lieux regroupant des partenaires de l'AIO soient étudiées.

Nous rappelons que le Sgen-CFDT est tout particulièrement attaché à ce que les directeurs de CIO soient associés aux rencontres entre vos représentants académiques et les élus locaux et régionaux. Ils sont les plus à même d'expliquer localement les activités des CIO, connaissent particulièrement le réseau des partenaires sur leur territoire et peuvent suivre au plus près la mise en œuvre des décisions qui seront prises. Tous les CIO sont concernés car des économies dans certaines implantations doivent permettre d'en maintenir ou d'en implanter d'autres ailleurs.

Le temps de la concertation entre toutes les parties pour définir la carte des CIO et informer les personnels nous impose d'aller vite.

Tant que les Conseils Généraux ne se désengagent pas, il convient de maintenir le réseau des CIO actuels tout en préparant le projet terminal.

Les régions, dans le cadre du SPRO et de la lutte contre le décrochage où l'ensemble des personnels des CIO joue un rôle important, doivent être sollicitées pour donner aux CIO en complément de l'éducation nationale les moyens de rendre un service public de qualité, dans l'idéal en reprenant le financement des CIO départementaux quand il y a désengagement ou en accueillant des CIO dans des lycées avec une entrée séparée.

Frédéric Sève
Secrétaire général du Sgen-CFDT